

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 80 (1944)

Heft: 38

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : Séance du Comité. — Vaud : *La spécialisation du maître primaire*. — Société évangélique d'éducation. — Société vaudoise de travail manuel. — Genève : Séance du 18 octobre. — U. I. G. - Dames : *Collecte de coupons de pain*. — Vacances pour mères de famille. — Neuchâtel : *Prochaines conférences*. — *Cours de travail manuel*. — Information : *Grep*.

Partie pédagogique : A. Chablop : *Information professionnelle*. — Charles Junod : *Réédition d'un grand livre*. — H. Jeanrenaud : *Anniversaire de la bataille de Saint-Jacques sur la Birse*.

PARTIE CORPORATIVE

SEANCE DU COMITE du 21 octobre 1944, à Fribourg

Extraits des délibérations

Robert Jaquet, qui remplaça momentanément le regretté Rudhardt à la rédaction de l'*Educateur*, et André Chablop, le nouveau rédacteur, sont présents. M. le président Junod exprime à Robert Jaquet ses remerciements d'avoir *ex abrupto* assumé une grande tâche ; il regrette de le voir partir et l'assure de la reconnaissance de la S. P. R. Puis il souhaite à André Chablop, la meilleure des bienvenues et un heureux succès dans ses nouvelles fonctions.

Semaine pédagogique pour les instituteurs internés. Ce matin s'est terminée la Semaine pédagogique organisée, à Fribourg, par la S. P. R., avec l'autorisation et le concours du Service de l'internement de l'Intendance générale de l'armée. Elle réunit trente instituteurs grecs, polonois, tchécoslovaques et yougoslaves. Du témoignage même des participants, elle eut un plein succès ; à la séance de clôture, plusieurs de ces collègues exprimèrent, en termes élogieux et touchants, leur satisfaction et leur reconnaissance. Ils apprirent à connaître notre pays et ses institutions « autrement, comme dit malicieusement l'un d'eux, que par les circulaires, ordonnances et ordres de service d'un camp d'internement ». Ils furent initiés à notre système pédagogique et à l'organisation de nos écoles. Ils reprirent conscience de tout ce qui touche à la vie de l'instituteur ; ils retrouvèrent leurs anciennes préoccupations professionnelles, se préparant ainsi à reprendre dans un avenir, que tous espèrent prochain, avec un courage renouvelé, la grande tâche d'éducateur qui les attend dans leur patrie mutilée. Du travail en commun au cours de cette semaine, du contact journalier se créa entre ces instituteurs de pays différents, un courant sinon de sympathie, à tout le moins de compréhension mutuelle. Et c'est là, certainement, le meilleur et le plus gros résultat de cette entreprise : des jalons ont été posés pour l'avenir ; des relations internationales entre instituteurs pourront être facilement reprises ; la F. I. A. I. renaîtra dès que les circonstances le permettront. M. le président Junod, qui eut l'idée de cette Semaine et qui se dépensa sans compter pour l'organiser et la diriger, est vivement remercié. Des

remerciements sont aussi adressés à tous ses collaborateurs : Mlle Alice Descœudres, MM. Bovet, Chantrens, Lasserre, Meylan, Piaget, Dottrens, Jordan, Willemin, abbés Franières et Pfugl.

Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse. Son comité adresse à la S.P.R. ses remerciements pour le don de 50 fr. qui lui a été fait.

Documentation pédagogique. M. le président Junod, à l'occasion de la Sémaine pédagogique, a réuni tout ce qui, en terre romande, sert de documentation à l'enseignement. La dispersion des efforts dans ce domaine est regrettable. Il y a lieu de se mettre en relation avec les divers comités présidant à leur publication et de voir comment la S.P.R. peut les grouper. C'est déjà chose faite pour les *Tableaux scolaires suisses* puisque nous sommes représentés dans la Commission intercantonale pour les Questions scolaires qui les édite. La rédaction de *Commentaires français* doit continuer. Peut-être, à leur sujet, une entente avec la Maison Delachaux & Niestlé, éditrice des *Cahiers d'enseignement pratique* pourra-t-elle intervenir. Des travaux d'approche ont déjà été entrepris auprès des auteurs des *Leçons pratiques* des collègues vaudois. Ce groupement d'efforts dispersés entre dans le futur programme d'action collective de la Romande.

Educateur. Notre organe officiel est l'objet le plus important à l'ordre du jour de cette séance. Il n'y a rien de spécial à signaler quant au *Bulletin corporatif*. La *Commission administrative du Jurnal* se réunira le dimanche 10 décembre prochain.

La partie pédagogique et pratique de *l'Educateur* est longuement discutée. André Chablotz présente son plan d'activité, qu'il publiera d'ailleurs prochainement. Il est vivement encouragé dans ses projets novateurs et ses suggestions sont intéressantes.

Si la décision du Congrès de Neuveville relative à la partie française de la *Schulpraxis* est admise, nous comptons faire paraître tous les mois, soit dix fois par an, un numéro de vingt-quatre pages. Les huit pages supplémentaires seraient consacrées à une partie pratique plus abondante.

Divers. R. Jaquet, dont l'activité actuelle est entièrement consacrée à la Croix-Rouge et aux Secours aux enfants, parle de la *collecte des jouets*, organisée cette année non plus par le corps enseignant, mais par le Service civil féminin. Toutefois, il prie instamment les instituteurs d'y collaborer en la recommandant et en insistant auprès de leurs élèves sur le service qu'ils rendent à leurs camarades privés de tout s'ils leur cèdent un des jouets dont ils sont amplement pourvus.

Dans ses voyages en France, R. Jaquet prendra contact avec des instituteurs pour pouvoir venir *directement* en aide à ceux qui en auront le plus besoin.

Il parle d'un projet intéressant à la réalisation duquel la S.P.R. pourrait s'entremettre : créer un village où seraient hospitalisés des enfants sans famille — il y en a malheureusement trop ! — de toutes nationalités. Ce projet, quoique vaste, n'est pas irréalisable.

Séance consacrée entièrement à des questions pédagogiques : fait intéressant à constater. Les tâches actuelles sont grandes, et celles de *l'information pédagogique*, tout particulièrement, feront l'objet de séances qui s'annoncent productives.

VAUD**LA SPÉCIALISATION DU MAÎTRE PRIMAIRE**

Y eut-il jamais un temps où l'école ait ressenti plus qu'aujourd'hui un besoin aussi lancinant de se renouveler ? Et ce souci de s'adapter semble permettre au taylorisme d'insinuer ses méthodes dans nos essais pédagogiques, comme si l'éducation et l'instruction pouvaient s'industrialiser : tendance qui donne à réfléchir...

A l'enseignement collectif, on oppose l'enseignement individualisé ; à l'école où le maître impose sa loi, on préfère l'école où l'élève va presque seul à la découverte, à peine dirigé. Et pour éviter un individualisme excessif, on préconise le travail par équipes.

L'école traditionnelle s'obstine : « Il n'y aurait rien de nouveau sous le soleil ! » Les novateurs proclament leurs découvertes : « Tout cela doit changer ! »

Entrevoyns-nous la direction ?

Beaucoup de théoriciens, peut-être ; quant au maître primaire, au praticien remué par le désir de servir mieux, il serait facilement arrêté dans son enthousiasme si la présence des enfants ne maintenait sa foi.

Quittez-les, ces enfants, n'en soyez plus responsables, jour après jour : les jugements vous seront permis, les critiques faciles, les comparaisons aisées, la direction assurée sans boussole ! Reprenez une classe d'au moins trente-cinq élèves, avec amour, le respect de la personnalité, celui du programme, rien de négatif, alors j'irai voir comment vous appliquez les principes d'une école idéale, à l'heure actuelle ; je puiserai avec ferveur à votre source...

Car si tous les maîtres primaires voulaient collaborer modestement, laisser boire à leur source, ces sources deviendraient un fleuve qui nous montrerait une direction, et la foi en notre mission ne serait jamais affaiblie.

En effet, à entendre maints collègues, il y aurait un malaise, et c'est regrettable : l'indécision du maître porte préjudice à nos enfants. Ils veulent de l'optimisme, une main d'ami, main forte et sûre.

Or le maître qui doute, au degré primaire, aurait tendance à se spécialiser, surtout s'il n'éprouve plus une satisfaction complète à éduquer tous les enfants, des moins bien doués comme des plus intelligents. C'est la fuite par la tangente vers un champ qu'il croit plus aisé à défricher. Il enseignera la discipline de son choix, celle qu'il aime, celle où il excelle.

Et le voilà au travail à la pièce : influence de l'industrialisme sur ce qui n'est pas industriel, l'éducation ; influence du taylorisme sur ce qui n'est pas matériel : l'enseignement.

L'école a pourtant compris cet idéal : la formation de la personne totale. Le maître spécialisé peut-il y prétendre ?

L'enseignement primaire, pour le moment, poursuit un autre but que l'enseignement secondaire où la sélection et la spécialisation peuvent être jugées nécessaires. Dans les villes, et pour les classes de développement, cette spécialisation nous paraît désirable. Mais je pense surtout au maître primaire du village.

Comment conserver en lui l'esprit de service, la foi inébranlable dans l'accomplissement de sa mission ?

En lui confiant encore tous les enfants, et l'enseignement de toutes les disciplines, dans sa propre classe, à ses propres élèves, dans son propre village. Nous excepterions les rares élèves brillamment doués ; ceux-ci prendront le chemin des collèges ou des classes primaires supérieures qu'il est faux de créer là où le recrutement n'est pas facile.

Le maître total doit se sentir responsable dans son village, s'intégrer dans ce milieu, se donner réellement.

Si j'ai cru comprendre notre privilège de maître primaire d'enseigner les éléments de toutes les disciplines, c'est que chacune d'elles fait partie du tout ; c'est que nous ne pouvons nous passer d'aucune si nous cherchons à découvrir le *pouvoir* de nos enfants. Un exemple : un élève en butte aux abstractions et aux embûches de l'orthographe se révèle capable de présenter un travail manuel soigné — de quoi réjouir le maître et l'élève. Cette communion serait-elle possible si le travail manuel se donnait seulement au chef-lieu de cercle, et par un maître spécialisé ?

A glisser vers cette spécialisation, à « grignoter » les classes, on risquerait de nuire à cette atmosphère totale à souhaiter dans chaque classe, et, en définitive, à cette cellule vivante de notre pays : la commune, le village.

Rendre les régents et les régentes de nos villages et de nos cités capables d'enseigner le mieux possible toutes les disciplines, les aider à éviter la routine, conserver généreux leur pouvoir de servir en les réunissant par régions pour entendre des savants humanistes, des poètes, des sociologues, sont peut-être des suggestions susceptibles d'intéresser l'Etat au perfectionnement de ses maîtres primaires.

Cette invitation à se cultiver, d'une manière générale, serait un antidote à la spécialisation.

E. V.

SOCIÉTÉ EVANGÉLIQUE D'EDUCATION DU CANTON DE VAUD

Cette association tiendra sa séance ordinaire d'automne le *samedi 4 novembre 1944* à 14 h. 30, Grande Salle du Carillon (1er étage), rue des Terreaux, à Lausanne.

Après une méditation religieuse de M. le pasteur Ernest Jomini, l'ordre du jour comporte une conférence de M. William Perret, instituteur à Neuchâtel, sur le sujet :

Comment Jésus enseigne.

La séance est publique et gratuite, aussi espérons-nous que nombreux seront les participants.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET RÉFORMES SCOLAIRES

Cette société organise les samedis après-midi 18, 25 novembre et 2 décembre de 14 h. 30 à 17 heures à l'Ecole normale, Lausanne, un **cours de vannerie** (*emploi de la ficelle de papier*), par M. Hermann Rochat, instituteur à Chexbres.

Programme : confection d'une corbeille à papier.

But : développer une activité manuelle intéressante, sans outillage coûteux ou matière rationnée.

Si l'objet confectionné est à la portée d'enfant de 11-12 ans, le principe peut trouver son application chez les petits également. Ce genre de travail manuel est spécialement indiqué pour les fêtes de fin d'année, pour une vente ou une soirée scolaire.

Finance d'inscription : membres : Fr. 6.— (Fr. 7.— pour les non-membres), matériel compris.

S'inscrire jusqu'au 6 novembre au plus tard à R. Martin, instituteur, avenue Beaulieu 31, Lausanne.

GENÈVE

U. I. G. - DAMES ET MESSIEURS ET U. A. E. E.

Mercredi dernier, 18 octobre, l'Aula de l'Ecole d'horlogerie était presque trop petite pour contenir l'assemblée plénière des trois sections genevoises de la S.P.R. Tous nos collègues étaient conviés à venir entendre Georges Borel exposer, avec sa compétence habituelle, la situation inextricable (?) dans laquelle semble se trouver actuellement l'Etat de Genève pour octroyer à ses fonctionnaires les allocations d'automne réclamées par la Fédération. Les suggestions les plus raisonnables et les arguments les plus pertinents présentés par Borel au chef du Département des finances se heurtèrent à la même réponse : « Nous ne pouvons (traduire : nous ne voulons) rien vous donner sans recourir aux centimes additionnels ».

Persuadées, malgré cette réponse, qu'il existe d'autres moyens de trouver les crédits nécessaires pour payer l'allocation 1944, les associations maintiennent intégralement leurs revendications.

A la suite de l'exposé de Borel, l'assemblée unanime adopta le texte suivant proposé par un de nos collègues. Ce texte fut immédiatement envoyé aux sept rédactions des journaux genevois.

Ed. G.

Communiqué envoyé à la presse genevoise

« Réunis le 18 octobre 1944, en l'Aula de l'Ecole d'horlogerie, les membres des trois associations d'instituteurs (Dames et Messieurs de l'enseignement primaire et maîtresses des écoles enfantines) ont entendu un exposé de leur collègue Georges Borel, président de la Fédération des Associations de fonctionnaires et employés de l'Etat, au sujet des tractations engagées entre le Conseil d'Etat et la Fédération pour obtenir une allocation dite d'automne et l'amélioration du régime des allocations de vie chère.

» A leurs revendications, jugées légitimes et raisonnables par le gouvernement, celui-ci continue à opposer le « non possumus » ; il cherche d'autre part à livrer ses fonctionnaires aux aléas d'un référendum et d'une consultation populaire.

» Las des atermoiements et convaincus de la ferme volonté des auto-

rités cantonales de ne rien leur donner, les membres des associations sus-mentionnées décident de recourir auprès des services fédéraux de contrôle des salaires et de renseigner l'opinion publique afin d'obtenir satisfaction.

» Il faut qu'on sache que l'Etat de Genève, qui prétend arbitrer des conflits de salaires entre patrons et ouvriers, n'accorde *aucune allocation de vie chère* à un grand nombre de ses fonctionnaires, au mépris des recommandations des autorités fédérales et de l'équité ; il se range ainsi parmi les plus mauvais patrons.

» L'assemblée, à l'unanimité, charge les comités des associations réunies de lutter par tous les moyens pour que les fonctionnaires cantonaux obtiennent les mêmes allocations que leurs collègues des administrations municipales, fédérales, des Services industriels et de la plupart des employés de l'industrie privée. »

Ce texte, la presse genevoise « dirigée » et soi-disant très chatouilleuse sur ses droits de libre critique ne l'a pas publié, ou elle ne l'a laissé paraître qu'avec des « troncatures » qui l'ont rendu méconnaissable, ou un retard significatif, exception faite du journal *Le Peuple*.

La Commission du Grand Conseil, après trois mois de très mûres réflexions et de laborieuses délibérations, a décidé de faire droit à nos justes revendications en recommandant au Grand Conseil l'adoption du projet de loi du Conseil d'Etat en matière d'allocations extraordinaires d'automne... Mais cette commission est demeurée docile aux injonctions de M. Perréard ; sourde à nos suggestions, elle s'en est remise à la couverture financière assurée par 3 centimes additionnels. Le Grand Conseil suivra-t-il la commission le 4 novembre ? L'opposition du parti dit « démocratique », la seule qui se soit maintenue, se bornera-t-elle à un vote négatif ou s'étendra-t-elle jusqu'à l'action référendaire ? Nous veillerons, nous aussi, prêts à l'action. En attendant, signez et faites signer la résolution que vos mandataires enverront aux autorités. Il faut qu'elles sachent que vous êtes unanimes à demander le respect de la justice.

G. B.

U. I. G. — DAMES

COLLECTE DE COUPONS DE PAIN

La collecte de coupons de pain faite à notre assemblée du 18 octobre a produit 10 kg.

Cette collecte, organisée par l'Union des Coopératrices romandes sur la proposition de M. Muggli, pour soulager les populations affamées, doit se faire chaque mois pour être efficace. Participez à cette œuvre de solidarité internationale, en envoyant régulièrement quelques coupons de pain à Mme Decurnex 19, avenue de la Grenade.

VACANCES POUR MÈRES DE FAMILLE

La collecte en faveur des vacances pour mères de famille atteint à ce jour près de 300 francs. Nous sommes heureuses de constater que vos dons ont augmenté, cette année, malgré la dureté des temps et nous vous remercions de votre générosité.

Le Comité.

NEUCHATEL

PROCHAINES CONFÉRENCES

Le *Bulletin* du département de l'Instruction publique (No 6) annonce que la récente mise sur pied de nouvelles troupes ne permettra pas d'organiser, cet automne, les conférences officielles dans leur cadre habituel. Elles seront remplacées par des réunions restreintes qui reprendront pour les examiner d'une façon plus approfondie les travaux présentés au mois de mai, en conférence de districts, sur l'enseignement de la composition, des sciences naturelles et sur les leçons de choses. Les discussions qui suivirent les rapports des conférenciers ne portèrent que sur des questions générales. Pour arriver à des résultats durables, il eût fallu disposer de plus de temps et surtout connaître à l'avance les thèses essentielles des rapporteurs.

Aussi, le Département a-t-il été bien inspiré en publiant dans son organe un résumé de ces thèses sur l'enseignement de la composition qui sera suivi d'un même aperçu touchant la seconde question à l'ordre du jour. Chaque point pourra être ainsi examiné à la lumière d'opinions mûries par la réflexion, puisées dans l'expérience et susceptibles, grâce aussi aux leçons-types prévues au programme de ces réunions locales ou régionales, de vivifier deux didactiques dont l'une, celle de la composition, passe à juste titre pour être la plus difficile et la plus ingrate qui soit.

Difficile, quand on considère les hésitations, les tâtonnements qui accompagnent pour chacun la lente découverte d'une route sûre. Ingrate si l'on mesure la disproportion entre les efforts du maître et la faiblesse des résultats qui, d'année en année, est mise en évidence par les examens du recrutement. N'en perdons pas la tête, car le mal n'est pas spécifiquement neuchâtelois ; il sévit aussi chez nos voisins romands. Mais cette maigre consolation ne nous suffit pas. Il faudrait savoir d'abord à quoi tient l'insuccès, fort ancien déjà, de notre enseignement de la composition, le plus accaparant de tous, et rechercher ensuite les moyens de le rendre plus lucratif. Sinon, nous continuerais à jouer les Danaïdes, ce qui n'est ni utile, ni divertissant.

Nos collègues chargés d'introduire la question dans les conférences de districts n'ont pas manqué de signaler certains défauts de la cuirasse dont le plus grave réside à mon sens dans le manque de méthode. Le *Bulletin* du dép. de l'Inst. publique y insiste lui-même en citant ce mot d'un pédagogue : « Ayons une méthode, peu importe laquelle, et une bonne part du succès nous sera assurée ».

Pleinement d'accord. Il me paraît cependant nécessaire de remarquer que cette liberté d'user de tous moyens didactiques n'aura d'efficacité que si elle s'exerce dans les limites déterminées pour chaque degré par le programme d'enseignement. La répartition des matières telle qu'il la fixe n'a donné lieu à aucune critique de la part des rapporteurs. Le lot attribué à chaque année est suffisant pour qui veut travailler en profondeur ; en conséquence, que personne n'empêtre sur le terrain du voisin d'en haut ; que chacun balaie devant sa porte, mais avec le balai de son choix et tout ira pour le mieux dans le bâtiment.

Oh ! je sais par expérience combien il est tentant, dans le degré moyen surtout, de brûler les étapes et de négliger les exercices purement rédactionnels prévus par le programme pour aborder le domaine proprement dit de la composition réservé au degré supérieur. On arrive tôt ou tard à se convaincre que les peines augmentent sans profit pour les élèves ni pour le maître qui les reprendra. Le pauvre hère, en effet, en sera réduit à combler des lacunes, à piétiner sur place, à pester au lieu de se mettre en route sur ses propres terres. En définitive on en vient à rompre l'équilibre de l'enseignement et à l'amoindrir en faisant fi du programme dont les étapes ont été sagement mesurées et adaptées, ne l'oublions pas, à l'âge intellectuel des élèves.

C'est donc en respectant la coordination de ces étapes que nos efforts atteindront leur meilleur rendement. Encore, faut-il qu'ils se déplient méthodiquement et non au gré de sa fantaisie.

Ceux d'entre nous qui seraient embarrassés quant à la meilleure voie à suivre dans leur enseignement de la composition, s'en trouveront bien de s'inspirer des nombreux et excellents conseils que contient le résumé du *Bulletin*. J'ai plus particulièrement apprécié ce qui concerne le choix des sujets à traiter et la correction des travaux.

Je souhaite en terminant que les conférences restreintes qui vont avoir lieu ne soient pas une exception, mais qu'on y recourt chaque fois que les questions s'y prêteront. C'est en particulier le cas lorsqu'elles touchent à la didactique.

J.-Ed. M.

COURS DE TRAVAUX MANUELS

Deux nouveaux cours sont organisés par la Société neuchâteloise de travail manuel et de réforme scolaire, en collaboration avec le Département de l'Instruction publique.

- a) Le 25 novembre 1944, cours pour institutrices de l'école enfantine.
- b) Le 9 décembre 1944, cours pour instituteurs et institutrices du degré inférieur de l'école primaire.

Ces cours se donneront dans plusieurs localités désignées d'après les inscriptions. Ils auront chacun une durée de 7 heures.

Prix d'un cours : membres : 2 francs ; non-membres : 4 francs.

Prix des deux cours : membres : 4 francs ; non-membres : 6 francs.

Prière d'adresser les inscriptions sur simple carte postale, jusqu'au 31 octobre, à M. Paul Perrelet, professeur, Tête de Ran 25, La Chaux-de-Fonds, tél. 2 20 64. Préciser si l'on désire suivre le cours a) ou le cours b), ou tous les deux.

Pour de plus amples renseignements, on voudra bien consulter le No du 30 septembre du *Bulletin du Département de l'Instruction publique*.

INFORMATION

G. R. E. P.

La première des cinq conférences aura lieu le mardi 31 octobre à 20 h. 30 à l'Aula de l'Ecole normale de Lausanne.

M. C.-F. Ducommun parlera de « Crise économique et ordre social ».

PARTIE PÉDAGOGIQUE

INFORMATION PROFESSIONNELLE

Premiers propos du nouveau rédacteur ! Non point pour énumérer de nombreux projets ou développer un programme alléchant, mais seulement pour préciser la situation, évoquer la tâche à accomplir, exprimer quelques intentions. Je dis bien... intentions ! Car l'*Educateur* « n'est pas le journal d'un homme ou d'un clan ». Organe unique des membres de la S.P.R., il est à leur disposition pour s'exprimer, à leur service pour soutenir leurs efforts.

Bien difficile d'apporter à chacun sa part. D'autant plus que la grande majorité de nos abonnés réclament une **information pratique**. Ont-ils songé aux enseignements spécialisés, à la diversité des classes et des milieux ? Peut-être estiment-ils, avec raison d'ailleurs, que notre journal est destiné avant tout aux maîtres isolés, aux titulaires de classes surchargées et à plusieurs degrés, aux débutants inquiets devant la complexité de la tâche entrevue. Qu'ils ne s'étonnent pas alors des « facilités » que nous nous efforcerons d'offrir aux moins privilégiés de nos collègues !

Et que faut-il entendre par information pratique ? Une abondante documentation ? Nous manque-t-elle vraiment ? N'est-ce pas plutôt le choix des matériaux qui nous embarrasse ? Savons-nous toujours utiliser les connaissances élémentaires à notre disposition, pour en faire les valeurs vivantes d'une éducation intellectuelle bien comprise ? Une réforme scolaire s'accomplit, trop lente au gré de beaucoup : non plus l'intelligence mise au service de l'acquisition du savoir, mais au contraire *le savoir mis au bénéfice du développement de la pensée*. L'instruction, un moyen ! Non plus une fin. Vieille réforme, rarement réalisée pourtant, toujours contrecarrée par le souci opportuniste des contrôles, des résultats tangibles, des réputations à créer ou à maintenir. Réforme qui suppose des maîtres à l'esprit libre, aux convictions solides et généreuses. L'*Educateur* se doit de contribuer à cette aération de l'école populaire.

C'est donc de la documentation que nous aimerions publier, accompagnée de la manière de s'en servir. **Documenter pour actualiser** ! Pour rajeunir et vivifier les matières figées des manuels scolaires ; pour aider l'enseignement à plonger ses racines toujours plus profondément dans le milieu local, signaler les valeurs concrètes à la portée de chacun. **Documenter pour stimuler** aussi ! Les expériences d'autrui, le travail vécu d'un collègue éveillent dans les esprits un doute bienfaisant, condition première d'un progrès personnel, doute qui oblige à l'examen critique de son propre effort, qui libère de la routine toujours menaçante. Mais prenons garde de ne pas opposer routine à nouveauté : la recherche incessante de l'inédit conduit trop souvent à l'incohérence. Il s'agit moins de faire neuf dans nos classes que de se renouveler soi-même. Appliquer des procédés nouveaux, sans qu'ils soient l'expression d'une manière personnelle de penser et de sentir, n'est qu'une mécanique sans âme.

En effet, le premier devoir *pratique* d'un maître est d'orienter son effort scolaire, d'avoir conscience de ses raisons d'agir, de préciser **le sens de son enseignement** et de l'école. C'est pourquoi une information professionnelle serait insuffisante si elle n'abordait pas les problèmes généraux, si elle n'élevait pas le débat. « Vaines paroltes ! » affirmeront quelques-uns que nous aimerions convaincre de la nécessité d'une activité coordonnée et clairement dirigée.

Des articles écrits par des personnes étrangères à l'enseignement nous aideront à voir plus clair dans notre tâche en nous obligeant à la juger de l'extérieur. Mais le nouveau rédacteur surtout compte sur la fidélité des anciens collaborateurs et sera heureux d'accueillir des collaborations nouvelles. Ainsi l'*Educateur* pourra rester le moyen d'information professionnelle, utile et vivant, réalisé par le dévouement et la compétence de nos prédecesseurs.

A. Chaboz..

RÉÉDITION D'UN GRAND LIVRE¹

L'ouvrage de Louis Meylan avait été publié en 1939 : que cette époque est maintenant lointaine... Il faut accomplir un véritable effort de pensée pour revivre les heures ultimes de la paix, troublées par les revendications hitlériennes, illuminées des tentatives généreuses des derniers défenseurs de la sécurité internationale. De toutes parts, on demandait à l'école publique de former une jeunesse saine et forte et l'on parlait, dans tous les états, de la défense spirituelle du pays — quand on se bornait à cela et que l'on ne poussait pas la jeunesse aux pires exagérations d'une défense nationale prématuée : mouvements des balillas, des jeunesse hitlériennes, etc.

L'appel de Louis Meylan pour une école adaptée aux besoins de la personnalité, et mise au service éclairé de la collectivité, avait jeté une lueur bienfaisante dans la grisaille de cette sombre époque. Et le fait qu'un ouvrage de ce genre a été épuisé en quelques années de guerre prouve qu'il répondait à un besoin, à une revendication profonde du monde des éducateurs, parents et instituteurs. Nous saluons avec joie une deuxième édition, qui a été l'occasion d'une mise au point de quelques problèmes particulièrement actuels.

On nous demande de présenter la nouvelle édition des « Humanités » au corps enseignant romand. Redoutable et agréable mission : on pourrait, en effet, parler de ce gros livre — 270 grandes pages — en de longues études bournées de citations. C'est ce qu'a fait un étudiant de ma connaissance, qui a présenté cet ouvrage dans un séminaire de pédagogie, en une conférence captivante et instructive. Cette méthode ne convient pas à un journal pédagogique, l'essentiel étant non pas d'analyser un ouvrage en détail, mais de le signaler à l'attention de tous ceux qui ne le connaîtraient pas. Car un tel ouvrage doit être non pas étudié dans un résumé, ou même parcouru studieusement, mais absorbé par tranches, lu et relu, repris après vérification, expérience et réflexion. Signalons donc aux éducateurs romands, une fois

¹ Louis Meylan : *Les humanités et la personne* esquisse d'une philosophie de l'enseignement humaniste. Deuxième édition.

encore, la publication de Meylan, très bien présentée par la maison Delachaux, en un ouvrage qui a sa place dans toute bibliothèque personnelle.

Essayons de suivre la pensée maîtresse de l'auteur. Non pas seulement en pédagogue responsable de sa mission, mais en citoyen exigeant, Louis Meylan demande à l'école publique de choisir judicieusement sa voie. Instruire, satisfaire la curiosité intellectuelle, communiquer les connaissances élémentaires ou même supérieures, tout cela est fort bien, mais ne donne pas satisfaction aux citoyens qui confient leurs enfants à l'école, institution sacro-sainte et intangible. Ce qu'il importe, c'est uniquement de préparer des hommes, capables de comprendre et de juger, de se mettre loyalement et totalement au service de l'humanité.

Que nous sommes loin des vues étroites des nationalistes d'avant-guerre ! Comme le dit l'auteur dans sa préface : « Tant que l'homme ne sera pas l'homme, la guerre régnera sur la terre ! » Donc, le corollaire est juste : quand nous ferons de nos enfants des hommes capables, sincères et droits — des hommes tout court — la guerre sera vaincue. Vaincre la guerre, préparer la collaboration pacifique des hommes, voilà le but essentiel de l'éducation publique, à tous les degrés scolaires, dans tous les compartiments de la vie, familiale, scolaire, nationale et universelle.

On voit d'emblée le sens large et révolutionnaire que l'auteur donne à l'humanisme ; non plus seulement l'étude des littératures gréco-romaines, mais des éléments humains dispersés dans les disciplines les plus diverses — l'homme — ses occupations, — son passé et son avenir — l'homme de tous les temps et de tous les pays, de toutes les conditions — les langues, moyens de connaissance — les sciences — la philosophie, la poésie. Et ce vaste programme non pas réservé aux enfants d'une classe privilégiée, éduqués dans les écoles supérieures, mais prodigué aux élèves de tous les degrés scolaires, sans autres limites que celles des différences naturelles de l'âge et des possibilités intellectuelles.

Un tel programme, proposé aux responsables de l'école publique, ne saurait manquer d'enthousiasmer les maîtres conscients de leurs responsabilités, tout en les inquiétant. L'idée n'est pas nouvelle de mettre toute la connaissance et toute la philosophie à la disposition des petits hommes — suivant le terme préféré de l'auteur. Rabelais n'en demandait pas moins de son magister. Mais alors que l'on accuse les programmes d'enseignement d'être surchargés, que l'on se plaint de l'ignorance des écoliers — et des adultes — sur les sujets les plus élémentaires, n'est-il pas déraisonnable de vouloir accroître encore les exigences officielles ?

Critique fort sensée, mais superficielle. En lisant tout l'ouvrage de Meylan, on ne peut s'empêcher de penser qu'il serait possible d'élaguer considérablement, si radicalement qu'il y aurait place dans nos écoles publiques pour l'introduction de matières d'enseignement moins utilitaires sans doute, mais plus nécessaires que tant d'aliments indigestes conservés dans nos programmes par pure paresse intellectuelle ; laissons sur ce point la parole à l'auteur :

« L'enseignement humaniste n'a pas de pire ennemi que le désir d'être complet, de ne rien oublier. Il doit, certes, dans ce que j'ai

appelé le premier moment de son opération, présenter au petit d'homme un portrait fidèle de l'homme, mais c'est la sélection des détails (suivant Carrel), et non pas leur nombre, qui donne à un portrait sa ressemblance. Parmi tant d'artistes, de savants, de poètes remarquables ou intéressants, à tant de titres divers, on ne présentera donc que ceux dont l'œuvre est assez généralement et simplement humaine, pour être devenue le bien commun de l'humanité ; les poètes, les artistes, les penseurs qui ont proféré le langage de la nature (humaine) avec assez de puissance et d'amour pour que l'homme « dénaturé » se sente en quelque sorte sommé de se restaurer dans sa vérité. Parmi tant de faits (historiques, géographiques, linguistiques, scientifiques), tous intéressants à quelque point de vue, l'on ne retiendra que ceux qui illustrent avec une particulière évidence ce qui doit être rendu sensible par leur moyen : la démarche de l'esprit dans l'investigation historique ou géographique, la fonction linguistique ou la fonction scientifique ; en un mot, l'effort par lequel l'homme tend à la propriété de lui-même et du monde. Et parmi tant d'exercices que les traités spéciaux recommandent tous aux apprentis pédagogues comme « le plus efficace et le plus indispensable », on ne fera faire que ceux qui sont effectivement les plus propres à équiper l'adolescent d'un des pouvoirs qui constituent la personne : attention, précision, intuition, jugement, discrimination... »

Que se porte en faux l'instituteur qui, en conscience, n'a jamais péché contre cette exigence suprême : n'enseigner que ce qui contribue effectivement à équiper l'adolescent des pouvoirs qui constituent la personne ! Ou plus simplement, comme il est infiniment plus aisé de critiquer autrui que soi-même, réfléchissons à tout le bourrage de crâne dont nous avons été les victimes et reconnaissons qu'il est possible de réduire, sans inconvénient aucun, les programmes obligatoires... de par la volonté, il faut bien le dire, des pédagogues eux-mêmes.

Au reste, la question n'est pas surtout de savoir ce qu'on pourrait, à la rigueur et sans dommage, élaguer des programmes, mais d'établir une échelle des valeurs et d'enseigner avant toute chose ce qui sera le plus profitable à l'ensemble des hommes. Cette distinction entraîne, comme première conséquence, l'abandon de certains principes traditionnels, comme celui qui consiste à faire de l'école l'antichambre de l'atelier, du bureau, et du travail scolaire la préparation directe aux techniques agricoles. La préparation à la vie doit être lointaine, largement conçue, tant il est vrai, de l'avis des praticiens eux-mêmes, que l'école rend un mauvais service aux métiers en prétendant les servir directement. L'école humaniste doit communiquer des connaissances effectives, dans un esprit de désintéressement auquel ne manqueront pas de souscrire tous les partisans d'une éducation rationnelle. L'auteur se range ici parmi les protagonistes d'une école active dans le sens le plus élevé du terme.

Une question encore : où trouvera-t-on les maîtres capables de donner un tel enseignement ? Louis Meylan, ici plus qu'ailleurs, se montre intraitable : le maître doit être rigoureusement choisi et judicieusement placé. Chacun n'est pas fait, par exemple, pour enseigner indifféremment aux petits, aux moyens ou aux grands, aux fillettes ou aux garçons, aux campagnards ou aux petits citadins ; les qualifications sont

variables et l'on devrait pouvoir en tenir compte dans l'attribution des postes — un peu à la manière de certains ordres enseignants qui déplaçaient inexorablement les professeurs ne donnant pas entière satisfaction au poste qui leur avait été assigné. On ne s'étonnera pas que l'auteur emploie le terme « d'ordre enseignant », de préférence à celui de corps enseignant, pour désigner l'ensemble des maîtres de l'école publique, et répudie sans aucune sensiblerie les brebis galeuses qui font tant de mal à l'ensemble : « Les maîtres qui, insensibles à la grandeur et à la beauté, prétendent nourrir le petit d'homme d'une « inerte cendre de grammaire », ou de puéril étalage de leur vaniteuse suffisance sont proprement des prévaricateurs. Professeurs d'inhumanité, leur place n'est pas dans une école d'humanité ! »

« Les humanités et la personne » constitue un acte de foi et de raison. On pourra reprocher à son auteur certaines affirmations hasardées, certaines tendances utopiques, de même que toutes les critiques adressées à l'école traditionnelle ne sont pas rigoureusement justifiées : il appartient à l'éducateur de trouver le juste milieu parmi les principes contradictoires qui déterminent l'activité scolaire. Mais le plaidoyer prononcé si généreusement par un universitaire (*l'Éducateur* se réjouit de la récente promotion de Louis Meylan au rang de professeur des sciences pédagogiques à l'Université de Lausanne !) en faveur d'une école publique inspirée des plus hautes valeurs de l'humanisme, aura un profond retentissement dans le monde des parents et des pédagogues. Il encouragera la pensée hardie et les enthousiasmes vigoureux, et il contribuera à éclaircir les discussions de plus en plus nombreuses sur les réformes scolaires nécessitées par l'approche de temps nouveaux.

Charles Junod.

ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE SAINT-JACQUES SUR LA BIRSE

Nous avons été empêchés de publier plus tôt la leçon de M. Jeanrenaud ; elle conserve néanmoins tout son intérêt, surtout par le choix des faits. Les nombreux maîtres qui n'ont pas encore pu exposer le sujet à leurs élèves seront heureux de trouver ici le travail d'un des auteurs de notre livre d'histoire suisse.

Le 26 août, on a célébré à Bâle le souvenir de la bataille de St-Jacques ; il y a eu cinq cents ans que se livra ce rude combat qui décida du sort de la Confédération.

Les faits. Depuis plusieurs années, la guerre civile, qui opposait Zurich aux autres cantons, ravageait notre pays. Les puissances étrangères, l'Autriche et la France, étaient intervenues aux côtés de Zurich.

En août 1444, une armée de 40 000 mercenaires armagnacs, commandée par le dauphin Louis, s'approcha du nord-ouest de la Suisse. Elle avait pour mission de s'emparer de Bâle, citadelle fortifiée, clef de la Confédération et de débloquer Zurich, assiégée depuis deux mois, par les troupes des cantons.

Les Confédérés envoyèrent un détachement de 1300 hommes, du côté de la Birse, avec ordre d'attaquer les contingents ennemis et de

faire du butin. On fit promettre aux chefs, sous serment, qu'ils ne dépasseraient pas Pratteln ou Muttenz. A Liestal, 200 hommes de la campagne bâloise qui connaissaient la contrée se joignirent à la troupe.

Le 26 août au matin, première rencontre. Quelques centaines de cavaliers ennemis reculent aussitôt, peut-être pour attirer leurs adversaires dans la plaine de Muttenz¹, où attend l'avant-garde du dauphin, numériquement bien supérieure aux Confédérés. La manœuvre réussit. Mais, si les troupes suisses se précipitent dans la plaine, elles refoulent les quelques milliers de cavaliers postés près de Muttenz et prennent beaucoup de butin : des chars, des chevaux, des harnachements et des bannières.

Les Bâlois, qui voient du haut de leurs murailles les rangs serrés de l'ennemi, envoient un avertissement aux Confédérés : « Ne descendez pas vers la Birse, car tout est plein de gens ! » Recommandation inutile à ces braves qu'une première victoire a grisés et qui oublient l'ordre qu'ils avaient reçu ! Ils traversent hardiment l'eau, face à la cavalerie française, rangée en bataille.

Deux messagers avaient atteint Bâle, pour demander du secours ; mais il était impossible aux Bâlois de prêter main-forte aux Suisses, sans être aussitôt coupés de leurs murailles par les Armagnacs.

Trois mille bourgeois tentent le coup. Les Armagnacs attendent tranquillement qu'ils soient assez éloignés pour leur tomber dans le dos. Les réserves françaises avancent sur la ville ; d'autres troupes menacent le Petit Bâle. Il ne reste aux bourgeois impuissants qu'à rentrer dans leurs murs.

Pendant ce temps, les Confédérés attaquent impétueusement. De huit heures à midi, ils combattent un contre dix, sans qu'on puisse voir de quel côté la victoire penchera. La cavalerie française se renouvelle sans cesse à cause des lourdes pertes qu'elle subit. Les Bâlois suivent anxieusement les phases du combat et les mouvements de troupes, du haut de leurs remparts et de leurs tours. En vain, les Suisses tentent de repasser la Birse : une manœuvre enveloppante des Armagnacs les force à renoncer à ce projet. Il ne leur reste plus qu'à se frayer un passage jusqu'à la léproserie de St-Jacques, dont le vignoble entouré d'un mur offre un abri momentané.

L'ennemi enflamme le bâtiment et pratique une brèche dans le mur. Des cavaliers mettent pied à terre pour se lancer à l'assaut. Mais toutes ces attaques se brisent devant la résistance farouche des Confédérés qui veulent vendre chèrement leur vie et massacrer tout ce qui tombera sous leurs piques et sous leurs hallebardes. Le combat est horrible. Des Suisses arrachent de leurs corps les traits ensanglantés, pour s'en servir à leur tour. Transpercés de piques, ils se glissent parmi les Armagnacs pour ramener leurs blessés. Les cadavres s'amoncellent. Le dauphin veut en finir. Il fait avancer son artillerie. Les boulets causent des ravages terribles : quarante hommes sont souvent fauchés d'un seul coup. Bientôt, les munitions manquent sans que la résistance se soit amoindrie. Il faut trois ou quatre heures pour réapprovisionner les pièces.

Pendant ce temps, on essaie de négocier avec ces guerriers indompt-

¹ Il sera utile d'expliquer les différentes phases du combat à l'aide d'un croquis.

tables. Comme un gentilhomme autrichien, le chevalier Burkhart Münch, veut leur communiquer les propositions des Armagnacs, sans pouvoir dissimuler, même alors, la joie que lui cause leur malheureux sort, un Suisse lui lance au visage une pierre de la grosseur du poing, et lui fait une blessure dont il mourra trois jours après.

Les nobles français veulent laisser là l'ennemi et s'en aller, estimant qu'il n'est pas de la dignité de chevaliers de se battre pour une léproserie. Leur avis ne prévaut pas et une nouvelle attaque est déclenchée ; elle échoue. L'artillerie reprend son bombardement. Le cercle de feu se resserre de plus en plus sur les survivants. Le cimetière n'est qu'un monceau de cadavres. La léproserie brûle, s'effondre et ensevelit une centaine de braves. Un faible contingent qui avait gagné l'île de la Birse fut forcé de se rendre à son tour.

Les deux cents Suisses environ qui avaient été mis hors de combat dans la matinée sont les seuls survivants. Les pertes des Armagnacs s'élèvent au triple de l'effectif des Confédérés.

Le dauphin, qui ne devait sa victoire qu'à des pertes très lourdes et à des efforts inouïs, ne poussa pas plus loin sa pointe contre les Confédérés.

Bâle était délivrée.

Un traité scella l'amitié que le futur roi de France avait acquise à l'égard des Suisses.

On peut bien dire que ce combat héroïque et désespéré équivaut presque à un succès.

(D'après Gagliardi : *Histoire de la Suisse*, p. 169 et s.)

Réfléchissons : (Ici figurent quelques questions destinées à provoquer un entretien avec les élèves, les faits étant connus ; le maître choisira celles qui lui conviennent.)

— La bataille de St-Jacques nous montre la première intervention étrangère dans nos affaires. Pourquoi cette intrusion ? Quelles causes l'ont permise ? Quels en sont les dangers ? « Chaque fois que les Suisses sont divisés, l'étranger cherche à tirer parti de leurs querelles pour gagner chez eux de l'influence. » (W. Martin : *Histoire de la Suisse*, p. 71.) Nécessité de l'union faite de compréhension mutuelle et d'esprit de sacrifice.

— Pour quelles causes les Confédérés ont-ils été battus ? Pensons à leur importance numérique, à leur armement, au terrain ; comparons les conditions de combat de St-Jacques à celles qui se présentaient au Morgarten et à Naefels. La valeur de nos montagnes pour notre défense actuelle, le réduit national. L'importance de la discipline.

— Pourquoi célébrer cet anniversaire qui est celui d'une défaite ? Le mépris de la mort dont les Suisses y ont fait preuve est peut-être le point culminant de leur histoire militaire. La valeur d'une armée, même petite, si elle est animée d'un esprit héroïque. Le sacrifice des héros de St-Jacques a porté ses fruits : il a évité à notre pays l'invasion étrangère, il a délivré Bâle, il nous a valu l'estime et le respect de l'étranger. « Cette défaite a été plus favorable au développement, à la cohésion et à la force du pays que mainte guerre victorieuse. Elle obligea les deux partis (Zurich et les autres cantons) à la modération et à la générosité. » (W. Martin.)

H. Jeanrenaud.

Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration du Canton de Vaud Lausanne

OUVERTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1945-1946

LUNDI 16 AVRIL 1945

Examens d'admission le même jour, à 8 heures

Les inscriptions sont reçues jusqu'au **30 mars**.

Le livret scolaire doit être présenté.

Les élèves ayant obtenu le *Certificat d'études primaires supérieures* sont admis sans examens en 2^e;

les élèves qui possèdent le *Certificat d'études secondaires* peuvent être admis en 3^e, à condition de subir avec succès, le 16 avril, un examen d'arithmétique commerciale et de comptabilité (programme de 2^e). Ces mêmes élèves devront suivre, pendant le premier trimestre, un cours de raccordement pour la sténographie. Enfin ils devront passer, au début de septembre, un examen écrit de droit commercial et d'économie commerciale (programme de 2^e).

AGE MINIMUM POUR L'ADMISSION EN 1^{re}:

14 ANS RÉVOLUS AU 31 DÉCEMBRE

UN AN DE PLUS

POUR CHACUNE DES CLASSES SUIVANTES

VOYEZ NOS COLLECTIONS
QUI PASSENT POUR ÊTRE
DES PLUS SÉDUISANTES

LA MAISON DE CONFIANCE

Canton

MAITRE-FOURREUR

LAUSANNE

20, RUE DE BOURG

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, met son expérience à la disposition de tous ceux qui pourraient avoir besoin de ses services. Bulletin mensuel de placement et d'informations et notice adressés gratuitement sur demande.

165a

A VENDRE: «LES OISEAUX DE CHEZ NOUS»

par LÉO-PAUL ROBERT, 1^{re} et 2^e séries avec portefeuille. S'adresser à
MME TRUAN, MUVERAN 13, LAUSANNE



BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE

pour enfants et adultes

GALERIES DU COMMERCE - LAUSANNE

Téléphone 375 99

Mme J. L. DUFOUR

Renseignements sans engagement ★ Envois postaux

BIELLA

Articles pour écoles Articles de bureau

154

Vous trouvez un grand choix des produits sortant de la fabrique **BIELLA** dans tous les magasins de papeterie.



SOYEZ BON JUGE, ACHETEZ CHEZ :

169



Ls.

Berset

LAUSANNE / 11, rue Haldimand / A l'étage
23

Confection et mesure
dames, messieurs,
enfants

Habille
avec distinction

HENRI DEVAIN

A l'Enseigne de la Rime

PRÉFACE DE CHARLES D'ETERNOD

Henri Devain demeure dans la tradition de la poésie française, c'est un écrivain qui déteste l'obscurité, l'hermétisme. Il apporte une note bien personnelle dans le concert des lettres romandes.

EN VENTE AUX EDITIONS DU CHANDELIER, 33 RUE NEUVE, BIENNE
ET DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

122